

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Premeaux-Prissey. Il est primordial de préserver toutes les pelouses et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de poursuivre une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

DES ZONES HUMIDES À PRÉSERVER

Les gravières de Saule-Guillaume forment un ensemble important de milieux humides. La sensibilisation des pêcheurs sera un atout pour garantir le bon état de ce site, et il conviendra de préserver des zones de quiétude, en assurant notamment la protection des roselières et des boisements qui l'entourent.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

AVIS DE RECHERCHE

Le Triton crêté est le plus impressionnant triton de Côte-d'Or. En période de reproduction, le mâle arbore une immense crête dentelée sur le dos lui donnant une allure d'animal préhistorique ! Signalé il y a dix ans dans les mares de Saule-Guillaume, il est peut-être encore présent dans le secteur ou ailleurs. Transmettez-nous vos observations !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts fraîches à Primevère	Prairies de fauche	Champs avec plantes messicoles*	Dalles rocheuses	Végétation des mares	
Forêts de chênes pubescents	Pelouses sèches et très sèches		Falaises et éboulis calcaires	Végétation de hautes herbes bordant l'eau	
Forêts de chênes des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaire			Végétation des sources	
Forêts de hêtres des plateaux	Végétations arbustives à Buis et Genévrier			Végétation des bords de cours d'eau	
Boisements de saules					
Lisières forestières humides					



Dalles rocheuses © Pierre Juillard

MILIEUX	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS		Fétuque d'Auquier / Festuca auquieri Kerguelén, 1979		Vulnérable	2005
		Gailllet glauque / Galium glaucum L., 1753		Vulnérable	2018
		Pâturin de Baden / Poa badensis Haenke ex Willd., 1797		Vulnérable	2018
		Renoncule à feuilles de graminée / Ranunculus gramineus L., 1753		Vulnérable	2018
		Inule des montagnes / Inula montana L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2018
MILIEUX HUMIDES		Samole de Valerand / Samolus valerandi L., 1753		En danger	2018
		Agrion de Mercure / Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Nationale	Préoccupation mineure	2018
		Agrion joli / Coenagrion pulchellum		Vulnérable	2018
		Triton ponctué / Lissotriton vulgaris	Nationale	En danger	2011
FORÊT		Triton crêté / Triturus cristatus (Laurenti, 1768)	Nationale	Vulnérable	2009
		Murin de Bechstein / Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Nationale	Vulnérable	2014
CHAMPS		Centauree laineuse / Carthamus lanatus L., 1753		Vulnérable	2018
		Vulpie ciliée / Vulpia ciliata Dumort., 1824		Vulnérable	2019
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS		Grand Rhinolophe / Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Nationale	En danger	2015
		Murin de Natterer / Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Nationale	Vulnérable	2013

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés

Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles

Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

© Rainer Thewer

Gevrey-Chambertin
& Nuits-Saint-Georges
Communauté de Communes



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

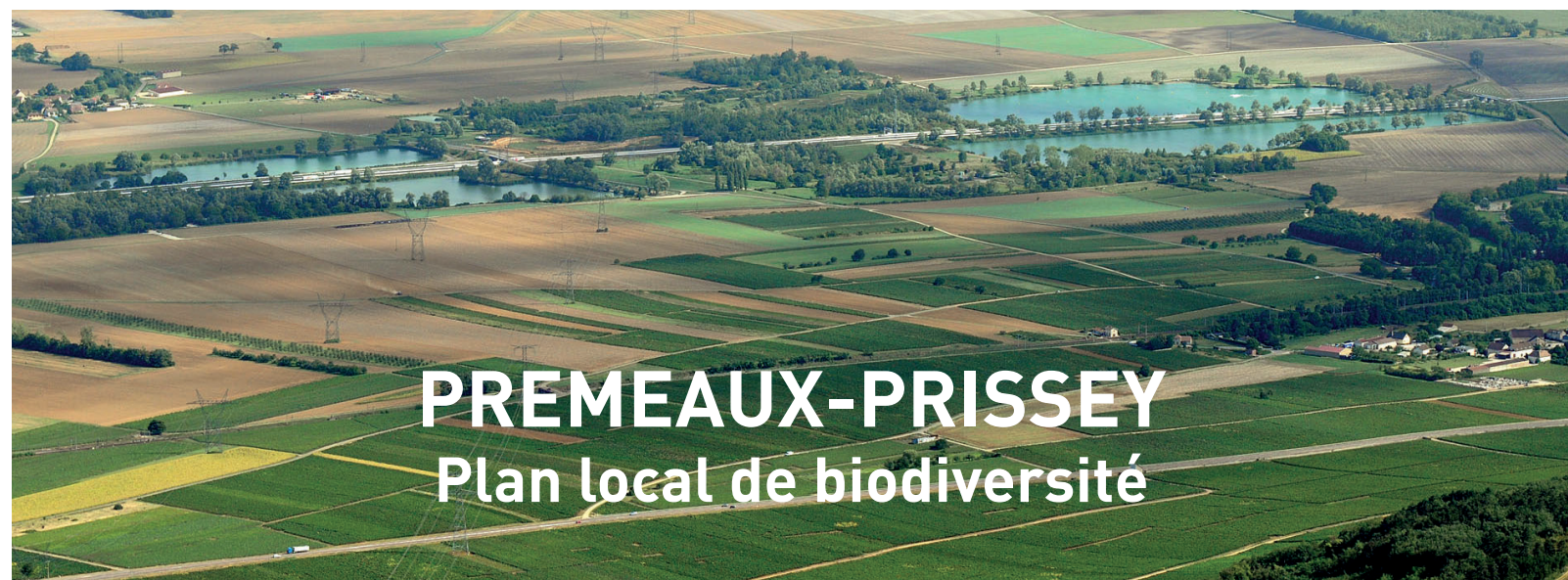
REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Piouette Cacauiète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

Gevrey-Chambertin
& Nuits-Saint-Georges
Communauté de Communes



© Daniel Sirugue

PREMEAUX-PRISSEY Plan local de biodiversité

Une importante diversité de milieux avec un ensemble remarquable de pelouses* sèches, des forêts, un paysage de grandes cultures et des gravières bordées de zones humides

Entre herbes rases et cailloux



© Pierre Juillard

Dans les forêts sèches du Bois de la Montagne, vous pouvez découvrir de belles pelouses* héritées d'un vaste ensemble pâturé jadis par de petits troupeaux. Localisées sur les rebords du plateau, elles abritent de nombreuses plantes remarquables, dont certaines sont menacées en Bourgogne. L'embuissonnement par le Buis est très important et entraîne la fermeture du milieu, mais la présence des herbivores sauvages (sangliers, chevreuils, lapins), qui ont remplacé les troupeaux d'antan, contribue à son maintien.

À RETENIR !

➡ **Les pelouses* sèches** un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région

➡ **La forêt** un important réservoir de biodiversité sur la Côte, assurant la protection de la qualité de l'eau

➡ **Les bordures de la Courtavaux** des boisements humides à préserver

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Une demoiselle menacée

L'Agrion joli est une libellule des mares et des étangs, des fossés inondés, en partie forestiers. Comme la plupart des libellules et demoiselles (appelées les « Odonates »), l'Agrion joli craint les perturbations de ses milieux de vie : l'embuissonnement, la fauche, le piétinement, la pollution de l'eau ... La préservation des bordures marécageuses des étangs et la limitation des arbustes assurent sa sauvegarde.



© L. B. Tettenborn

Un petit accent du sud

La Renoncule à feuilles de graminée est une plante des pelouses* sèches très caillouteuses, fréquente dans les montagnes du Sud de la France. Très rare en Bourgogne-Franche-Comté, vous ne pourrez l'observer qu'en Côte d'Or. Sur le territoire, vous pouvez la chercher par exemple dans les petites clairières des forêts rabougries du Bois de la Montagne.



© Iwan Van Hoogmoed

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com

LES SITES REMARQUABLES DE PREMEAUX-PRISSEY

La commune de Premeaux-Prissey, d'une superficie de 894 hectares, s'étend sur 6 kilomètres d'Ouest en Est et traverse 3 petites régions naturelles :

Le plateau calcaire à l'Ouest comprend un vaste massif forestier du Bois de la Montagne, parsemé de pelouses* sèches, de friches et d'une carrière faisant partie du bassin de Comblanchien.

Au centre, le pied de la Côte calcaire, dans sa partie la plus étroite, comprend le vignoble et accueille le village de Premeaux. La Fontaine de la Courtavaux, bordée d'une petite forêt humide et de prairies, est une des principales sources du territoire et draine une partie des vastes réserves d'eau des plateaux calcaires.

Plus à l'Est s'étend la plaine agricole, comprenant la grande zone des gravières de Saule-Guillaume, située de part et d'autre de l'autoroute A31, et un vaste paysage de grandes cultures jusqu'au petit massif forestier du Vernois, bordant la rivière de la Courtavaux, en limite de la commune de Corgoloin.

3 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Premeaux-Prissey. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le vaste massif forestier de la Montagne, parsemé de pelouses* sèches, jusqu'aux gravières de Saule-Guillaume. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces réservoirs, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes), les boisements isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.



FORÊTS ALLUVIALES ET PRAIRIES DE LA COURTAVAU

Les forêts humides de la Courtavaux

La forêt d'aulnes et de frênes (ou « aulnaie-frênaie ») est un milieu très rare sur le territoire, présent sur des sols très humides, parfois marécageux, en bordure d'étang ou d'un cours d'eau. Le tapis herbacé est luxuriant et la présence de l'eau donnent une allure exotique à cette forêt, constituée de plantes qui apprécient les sols riches. Cette forêt abrite une grande diversité de plantes et d'amphibiens. Le Brochet est un poisson que vous pourrez observer dans les eaux de la Courtavaux.



MILIEUX FORESTIERS, PELOUSES ET CARRIERE DE LA COMBE SAUMAISE ET DU BOIS DE LA MONTAGNE

Des pelouses menacées

Le Bois de la Montagne et la Combe Saumaise forment le plus vaste ensemble forestier, et le mieux conservé, de la Côte calcaire entre Nuits-Saint-Georges et Beaune. Héritées du pâturage ancien de petits troupeaux communaux jusqu'au XXème siècle, les pelouses* sèches et leurs lisières, fortement embuisonnées par le Buis, sont exceptionnelles car elles abritent de nombreuses plantes rares comme l'Inule des montagnes, la Renoncule à feuilles de graminée, le Trèfle alpestre ou le Pâturin de Baden.



AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour et au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures et vignes environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau, le long de la rivière de la Courtavaux qui traverse Premeaux-Prissey. Le Grand-duc d'Europe est un rapace nocturne que vous pourrez observer ou entendre aux abords du village.



COMPLEXE DES GRAVIERES DE SAULE-GUILLAUME

Des zones humides à préserver

Ces gravières ont été creusées lors de la construction de l'autoroute A31 dans les années 1970. Progressivement la nature a repris ses droits : forêts de saules, roseilières et friches ont peu à peu recolonisé ces milieux perturbés. Dédié à présent aux activités de pêche et de loisirs nautiques, ce site comporte néanmoins des espaces plus naturels, fréquentés notamment par de nombreuses espèces d'oiseaux peu communes sur le territoire : Héron pourpré, Blongius nain, Rousserolle turdoïde ... Le Petit Gravelot (photo) est un oiseau de petite taille (dont le poids ne dépasse pas 50 g !) qui niche dans les zones caillouteuses en bordure des rivières et des étangs.

